

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES**

Nombre de membres en exercice 15  
Qui ont pris part à la délibération 14  
Nombre de suffrages exprimés 15

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE NAVARRENX**

Date de la convocation : 26/03/2026

**SEANCE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2026**

L'an deux mil-vingt-six et le premier avril, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Nadine BARTHE

Présents : Nadine BARTHE, Jessica HUTCHINSON, Paxkal BORDAGARAY, Henri CAZALET, Marjorie CHOPIN, Serge CORRE, Anne FAIMALI, Noémie GALVEZ, Françoise HIVERT, Cyril LAVAUZELLE, Natacha LEMBEYE, Tiphaine ROUGIER, Marc PEZIER, François PIERAGNOLO

Absents : Néant

Excusés : Olivier LE CUNF

Secrétaire : Noémie GALVEZ

*Mr Olivier LE CUNF donne procuration à Mme Nadine BARTHE.*

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

**OBJET : NOMINATION DE DELEGUES AU SPANC (service public d'assainissement non collectif) – SIVU DES GAVES ET DU SALEYS  
Délibération n° 05-04-2026**

Mme le Maire rappelle que la Commune est membre du SPANC – SIVU DES GAVES ET DU SALEYS à SAUVETERRE-DE-BEARN, et que les statuts de ce dernier prévoient qu'elle est représentée au Comité syndical par **1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant**.

En conséquence, il convient de procéder aux désignations correspondantes.  
Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**PROCÈDE** à la désignation de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au SPANC – SIVU DES GAVES ET DU SALEYS.

Une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir :

- Délégué titulaire : candidature de Mr Paxkal BORDAGARAY
- Délégué suppléant : candidature de Mme Tiphaine ROUGIER



Le Maire donne lecture de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « *Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions municipales ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire.* »

En application de ces dispositions, est nommé délégué titulaire :

- Mr Paxkal BORDAGARAY

Et délégué suppléant :

- Mme Tiphaine ROUGIER

Pour représenter la commune au SPANC – SIVU DES GAVES ET DU SALEYS à SAUVETERRE-DE-BEARN.

Le Conseil Municipal prend acte de ces nominations.

Fait et délibéré à NAVARRENX les jour, mois et an que dessus.

Le Maire  
Nadine BARTHE

